



**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE GRAND EST
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ**

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2008-1385 du 19 décembre 2008 portant création du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B et le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

VU le décret 2005-1152 du 29 septembre 2010 portant inscription du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en annexe des décrets 2009-1388 et 2010-302 mentionnés ci-dessus ;

VU les lignes directrices de gestion académiques 2024-2026 présentées en CSA le 24 février 2025 relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ;

VU l'avis émis par le collège d'experts compétent à l'égard des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur réuni le 11 juin 2025 ;

ARRETE

Article 1 : les secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure dont les noms suivent sont inscrits, aux choix, au tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025 :

N°	CIVILITÉ	NOM	PRENOM	AFFECTATION
1	Madame	CARPENTIER	Catherine	LPO MANGIN Sarrebourg
2	Madame	GOMES	Valérie	RECTORAT ACADEMIE DE NANCY-METZ Nancy
3	Madame	GURY	Isabelle	RECTORAT ACADEMIE DE NANCY-METZ Nancy
4	Monsieur	GUYOT	Thierry	UNIVERSITE DE LORRAINE
5	Madame	JACQUEMIN	Carole	LP ENTRE MEURTHE ET SANON Dombasle-sur-Meurthe
6	Madame	MARTINS	Alexia	LGT HENRI POINCARÉ Nancy
7	Madame	PAPEIL	Sophie	LP JEAN PROUVE Nancy
8	Monsieur	PHEULPIN	Herve	COLLEGE JACQUES MARQUETTE Pont-à-Mousson
9	Madame	ROYER	Christine	RECTORAT ACADEMIE DE NANCY-METZ Nancy
10	Madame	SCHAEFFER	Patricia	LP PIERRE ET MARIE CURIE Freyming-Merlebach
11	Madame	THOMAS	Michèle	CREPS NANCY Essey-lès-Nancy

Article 2 : madame la secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy, le 13 juin 2025

Pour le recteur,
Par délégation,
La secrétaire générale d'académie adjointe,
Directrice des ressources humaines,

Laurence DIDION